Elections professionnelles mode d'emploi

Quand ? Du jeudi 27 novembre 10 heures au jeudi 4 décembre 17 heures
Où ? Le vote est électronique, **s**ur le site du Ministère de l'éducation nationale : https://vote2014.education.gouv.fr/
Quels scrutins ?
3 ou 4 scrutins selon les catégories
-le comité technique ministériel et le comité technique académique.
-Les personnels titulaires sont représentés dans les CAPA et CAPN
-Les personnels non-titulaires sont représentés dans les CCP (commissions consultatives paritaires).

Etape 1 Activer sa messagerie professionnelle

Chaque enseignant dispose d'une messagerie professionnelle dont l'adresse est sous la forme prenom.nom@ac-paris.fr à l'adresse suivante https://webmail.ac-paris.fr ou via le site du rectorat http://www.ac-paris.fr/

Nom d'utilisateur : première lettre prénom et nom (sans espace, sans accent, sans cédille en minuscules), prénoms composés : seul le premier terme est retenu, noms composés : la séparation est marquée par un trait d'union homonymes : le nom d'utilisateur comporte un nombre
Mot de passe : NUMEN si vous ne l'avez pas modifié (en majuscules).

Etape 2 Créer son espace électeur

Allez sur la page https://vote2014.education.gouv.fr/ puis cliquez sur l'onglet "Créer mon compte".
Renseignez alors :
-votre adresse de messagerie professionnelle prenom.nom@ac-paris.fr,
-le mot de passe que vous souhaitez (il doit faire plus de 8 caractères et contenir au moins 1 lettre majuscule, 1 lettre minuscule et 1 chiffre), confirmez
-les informations qui figurent sur l'image (nombre ou mot).
Vous validez la création du compte en cliquant sur JE CREE MON COMPTE
Allez sur votre messagerie professionnelle où vous avez reçu un message, cliquez sur le lien pour valider le mot de passe.
Retournez sur votre espace électeur à l'aide de votre adresse, ce qui vous permet de voir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, les différents scrutins auxquels vous participez, les professions de foi et les listes électorales.

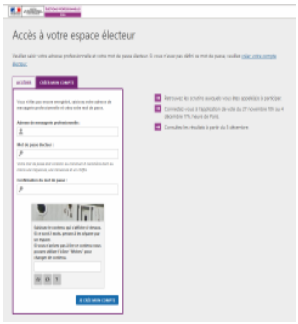

Etape 3 Récupérer son identifiant de vote

Une notice de vote vous a été remise en main propre dans votre établissement ou envoyée sur votre adresse mail académique. Elle contient votre identifiant de vote et des explications sur la procédure de vote. **Gardez-la précieusement (papier, scan, photo). Si vous ne l'avez pas eu vous pouvez la récupérer sur votre espace électeur.**

Etape 4 Voter

Du jeudi 27 novembre 10 h au jeudi 4 décembre 17 h, **s**ur la page dédiée du Ministère de l'éducation nationale : https://vote2014.education.gouv.fr/
En se connectant sur son espace électeur : vote2014.education.gouv.fr puis cliquez sur « accéder », saisir l'adresse de messagerie professionnelle et le mot de passe électeur (créé à l'étape 2 ci-dessus) cliquez sur « mes scrutins » votez aux différents scrutins (3 pour les AED) en utilisant l'identifiant remis sous enveloppe et le mot de passe électeur.

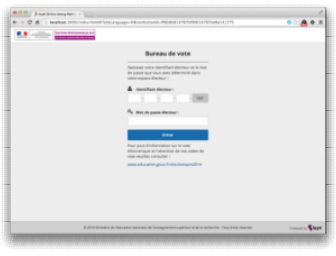

Vous avez égaré votre NUMEN
Demandez-le au secrétariat de votre établissement ou à la division des personnels du rectorat.
Vous n'avez pas reçu ou perdu votre notice de vote, vous pourrez récupérer votre identifiant de vote en vous connectant sur le portail électeur
Vous avez perdu votre mot de passe connectez-vous à votre espace électeur https://vote2014.education.gouv.fr/ et suivez la procédure **mot de passe oublié**

Dans les établissements, un kiosque de vote comprenant un ou plusieurs postes informatiques doit être accessible à tous au moins le jeudi 4 décembre de 9 h à 17 h.